



**SALON INTERNATIONAL DE LA CHAÎNE DE VALEUR ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE**

DU 31 JANVIER AU 02 FÉVRIER 2024

L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDÉ



ZÈME ÉDITION

Récépissé N°00000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

# LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 035 du Mercredi 17 janvier 2024 - TEL: (+237) 674114156 - DP: Raphael Mforlem

## FINANCING AGRO-PASTORAL PROJECTS

### BgfiBank and Mufid Come in Partnership



PAGE 4



## SIVEB 2024

# Les innovations de l'acte 2 dévoilées

À plus que deux semaines de la tenue du Salon International de la Chaîne de Valeur, Esthétique et Bien-être (Siveb), le comité d'organisation révèle les grandes attractions de cette édition prévue du 31 janvier au 2 février 2024 au Musée National.

Page 3

## BANANES



### Les exportations du Cameroun chutent de 4,3% en 2023

PAGE 2

### DEBT RECOVERY

### 5.3 Billion FCFA Mobilized by the CBC in 2022

PAGE 6

### RECETTES

### 3 milliards FCFA reversés par le PAD et la Scdp

PAGE 7

**DRINKS CENTER** Achetez l'Esprit Libre

**RESTAURANT LE CARNIVORE**

**SUCE TA CAN** CI23

**A DRINKS CENTER ET AU RESTAURANT LE CARNIVORE**

**FAZANE**

CÔTE D'IVOIRE 2023 C.A.F. COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

DU 13 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2024

+237 670 43 33 31 / 699 48 20 71

## ENTREPRISES

## TELECOM

**Avec 4 000 salariés, Camtel a terminé l'année 2022 avec des indicateurs de base au vert ce qui n'en fait pas moins une entreprise à risque pour l'État du Cameroun selon le rapport de la CTR.**

## Camtel, entreprise obèse et budgétivore

Selon le rapport annuel de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), la Cameroon Telecommunications (Camtel) a clôturé l'exercice 2022 avec des indicateurs de base au vert. Son chiffre d'affaires a progressé de 17,8 % en rythme annuel soutenu par une densification de son parc d'abonnés grâce notamment au lancement de Blue son service mobile. Le bénéfice de l'entreprise s'est également bonifié de 26,4 % à 9,1 milliards de FCFA contre 7,2 milliards un an en arrière, ce qui en fait la 2e entité publique en termes de bénéfice au cours de l'exercice, derrière la Cnps (72,2 milliards FCFA). Le résultat d'exploitation, qui est la diffé-

rence entre les produits et les charges d'exploitation, a bondi de 49,3 % à 26,6 milliards FCFA. Cette embellie ne participe cependant, pas d'une amélioration réelle de l'exploitation, mais plutôt d'une réduction opérée dans la rubrique « dotations aux amortissements, provisions et dépréciations » de 13,68 % et d'une augmentation du montant des « reprises d'amortissement, provisions et dépréciations » de 21,56 milliards de FCFA, soit 66,25 %, explique la CTR.

Malgré cette performance encourageante, la lecture que la CTR fait du bilan de la société laisse croire à une sous-performance de son modèle économique. Cette lecture pessimiste repose sur plusieurs facteurs. D'abord la gouvernance qui, selon le rapport est caractérisée



par « une organisation obèse et budgétivore ». La CTR déplore la prédominance d'un style administratif, bureaucratique et centralisé qui a été « contre productif » pour la société. Par exemple, à fin 2022, Camtel comptait 3 996 employés, dont 170 collaborateurs directs pour le Directeur Général. Résultat des courses, les charges du personnel (34,7 milliards FCFA) sur l'exercice ont absorbé plus de 33 % de la va-

● **Siège de Cameroon Telecommunications (Camtel).**

leur ajoutée.

Par ailleurs, les autres charges de l'entreprise ont augmenté de 37 % contre une hausse moins importante des produits (+10 %) ; faisant reculer de 28 % l'excédent brut d'exploitation (la capacité d'une entreprise à générer des ressources de trésorerie du seul fait de son exploitation) à 70 milliards FCFA. Ce qui signifie qu'en ayant une meilleure maîtrise de ses charges, la société pourrait optimiser son rendement.

Bien plus, et malgré son résultat positif, Camtel continue d'être considérée comme une entreprise à risque élevée pour l'État en raison d'une dette colossale que l'entreprise traîne. Le stock global des dettes (fiscales, sociales, financières...) est de 648 milliards FCFA au 31 décembre 2022, soit

3,5 fois le chiffre d'affaires et 4 fois les capitaux propres à la période sous revue. L'opérateur affiche également des créances de 390 milliards FCFA, principalement dues par l'État et ses entités et dont le remboursement intégral reste incertain, selon les explications de la CTR. « S'agissant de la consommation des administrations publiques, l'étude diagnostic a révélé l'existence d'un nombre élevé de créances incertaines sur l'État, lesquelles sont issues des facturations contestables telle que la facturation des lignes téléphoniques hors service dans certaines administrations, mettant ainsi en doute les soldes issus des opérations de compensation des dettes croisées Etat/Camtel ».

**La rédaction**

## BANANES

**Le pays a exporté 206 852 tonnes de bananes en 2023 contre 216 103 tonnes expédiée vers le marché international au cours de l'année 2022, soit baisse de 9 251 tonnes. Elle survient alors qu'un 4e producteur est arrivé sur le marché local depuis le mois de juin 2023.**

## Les exportations du Cameroun chutent de 4,3 % en 2023

Il s'agit de la Compagnie des bananes de Mondoni (Cdbm), nouvelle filiale du groupe français Compagnie fruitière, qui contrôle déjà la société des Plantations du haut Penja (PHP), le leader du marché de la banane au Cameroun. La nouvelle entité, qui opère dans la localité de Mondoni, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, a totalisé des exportations de 3 155 tonnes au 31 décembre 2023, selon les chiffres mis à disposition par l'Assobacam. La baisse des exporta-

tions de bananes enregistrée au Cameroun au cours de l'année 2023 aurait pu être plus importante, n'eussent été les bonnes performances réalisées par la Cameroon Development Corporation (CDC) au cours de la période sous revue. Cette société d'État, 2e employeur du pays après l'administration publique, affiche des exportations de 29 063 tonnes en 2023. Celles-ci sont en hausse de 37 % par rapport aux 21 224 tonnes de bananes expédiées vers le marché international en 2022.

L'embellie observée à la CDC a permis d'atténuer le fléchissement des exportations observé aussi bien à la PHP qu'à Boh Plantations Plc, qui a cédé son statut de petit poucet du marché au nouveau venu CDBM. En effet, à en croire les chiffres de l'Assobacam, les exportations de la PHP ont chuté de 9,5 % en 2023, passant de 179 347 tonnes à fin 2022 à 162 267 tonnes au 31 décembre 2023. Ce qui correspond à une baisse de 17 080 tonnes en valeur absolue.

Dans le même temps,



Boh Plantations Plc enregistre une baisse des exportations de 20,4 % au cours de l'année 2023. Selon l'Assobacam, elles ont culminé à seulement 12 367 tonnes en 2023, après

● **La banane dessert, prête à l'exportation.**

être ressorties à 15 532 tonnes en 2022.

Pour rappel, principalement vendue dans les pays de l'Union européenne, la banane fait partie du top 10 des exportations non-pétrolières du Cameroun. Pour tirer davantage de revenus de ce produit d'exportation, le pays entend porter la production nationale annuelle à 500 000 tonnes en 2030, selon les projections contenues dans la Stratégie nationale de développement (SND 20-30).

**Brice Mbodiam**

SIVEB 2024

À plus que deux semaines de la tenue du Salon International de la Chaîne de Valeur, Esthétique et Bien-être (Siveb), le comité d'organisation révèle les grandes attractions de cette édition prévue du 31 janvier au 2 février 2024 au Musée National.

## Les innovations de l'acte 2 dévoilées

**D**u 31 janvier au 2 février 2024, le Musée National de Yaoundé va vibrer au rythme de la 2e édition du Salon international de la Chaîne de valeur, Esthétique et Bien-être (Siveb), sous le thème : « Autonomisation et professionnalisation de la femme et de la jeune fille dans les industries de la chaîne de valeur Esthétique et Bien-être ». Dans le but de garantir une tenue à succès de ce rendez-vous ou la beauté et le bien-être, seront mis en exergue, Alvine Djuffo Tiotsop, présidente du comité d'organisation et ses équipes mettent les bouchées doubles. Dans une interview accordée au journal La Voix Des Entreprises, la promotrice du Siveb, déroule les temps forts de cette autre édition. Coté organisation, tout va bon train. « Le site est

confirmé, les dates sont maintenues, la communication suit son cours. Nous avons d'ailleurs eu l'accompagnement de la télévision nationale Crtv dont nous remercions le Directeur général », apprend-on. Pour ce qui est des stands d'exposition, 60 ont déjà été réservés et le comité d'organisation pense voir ce chiffre à la hausse avant le jour J. Dans ces stands, des produits bruts non transformés, matières premières, produits finis, les fabricants des machines de transformation, les vendeurs de packaging... seront exposés au bénéfice du public. Ces expositions vont contribuer à renforcer la synergie entre tous les acteurs de la chaîne, mais aussi, améliorer le Made In Cameroon et le Made in Africa, dans le domaine de l'esthétique et de bien-être. Au menu de cette édition, il



Alvine Djuffo, Tiotsop, présidente du comité d'organisation du SIVEB.

est prévu deux conférences animées par un riche panel. « Nous avons prévu deux panels dont l'un parlera de la réglementation en matière des produits de Bien-être et Esthétique. Les intervenants sont issus de Lanacome, Anor, Douane Cameroun, Cncc et d'un expert qualité. Le second panel abordera les questions liées à la profession elle-même », a indiqué Alvine Djuffo Tiotsop.

Des « ateliers de formation », sont également au rendez-vous. Ceux-ci permettront un échange d'expérience entre les doyens du secteur et les plus jeunes, afin de renforcer leurs connaissances en matière d'esthétique et de bien-être. « Des jeux-concours », seront aussi au menu. Concours du meilleur make up artiste, du meilleur Nail artiste, du meilleur coiffeur du meilleur salon de beauté et le concours du meilleur centre de formation, sont très attendues par les acteurs. « Ces activités permettront de mesurer leurs compétences », apprend-on. Un espace dédié aux prestations de services, appelé « Marché de la Beauté », a été pensé par le comité d'organisation. Il sera question dans cet espace de faire bénéficier aux visiteurs des meilleurs soins à

moindre coût. En outre, cette seconde édition sera rehaussée par la présence plusieurs délégations étrangères parmi lesquelles les délégations du Congo Brazzaville et du Benin qui ont déjà confirmé leur présence. Les administrations camerounaises sont également attendues, question pour elles de découvrir ce qui se fait déjà dans ce secteur qui ne bénéficie d'aucune réglementation jusqu'à ce jour. Coté public, ce sont plus de 4 000 visiteurs qui sont attendus, au Musée National pendant les 03 jours que va durer le Siveb. « Vous serez agréablement surpris par les merveilles des métiers de Beauté à la Camerounaise et à l'Africaine », lance la présidente du comité d'organisation au public massivement attendu.

Raphael Mforlem

SECTEUR PÉTROLIER

C'est ce que renseigne la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), organisme spécialisé du ministère des Finances, dans sa récente parution.

## 13,4 milliards FCFA de pertes enregistrées par la Csph en 2022

**S**elon la CTR, les entreprises publiques du secteur pétrolier au Cameroun ont enregistré une perte globale de 8,8 milliards FCFA au cours de l'exercice 2022, en baisse de 110,84 % en glissement annuel. Il s'agit de trois entreprises, à savoir la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (Csph), la Société camerounaise des dépôts pétroliers (Scdp) et la raffinerie publique Sonara. L'on peut remarquer que les données de la CTR n'intègrent pas la Société nationale des hydrocarbures (SNH), le bras séculier de l'État dans l'exploration et l'ex-

ploitation pétrolière et gazière, qui apparaît régulièrement dans divers classements parmi les entreprises les plus performantes du pays. À en croire la CTR, la contre-performance globale des entreprises publiques du secteur pétrolier au Cameroun en 2022 est imputable à la Csph. En effet, le régulateur des prix des produits pétroliers sur le marché local, dont il garantit par ailleurs l'approvisionnement régulier, a clôturé l'exercice 2022 avec une perte sèche de 13,5 milliards FCFA, apprend-on. Ce qui correspond à une régression de 415,87 %, par rapport au bénéfice de 4,2 milliards

de FCFA enregistré en 2021. Cette contre-performance, la CTR la met sur le compte de « la remontée des cours des produits pétroliers ayant entraîné notamment un soutien à l'importation du gaz domestique, plus important, soit 57,9 milliards FCFA en 2022, contre 36,8 milliards FCFA en 2021 ». En d'autres termes, au cours de l'année 2022, l'enveloppe destinée à subventionner la consommation du gaz domestique au Cameroun, de manière à maintenir le prix de la bouteille à 6 500 FCFA sur le marché, malgré l'augmentation des coûts de production, a progressé



de 21,1 milliards de FCFA en glissement annuel. Ce qui a contribué à faire exploser les « dépenses de régulation » de la Csph, qui ont globalement crû de 41,2 % en 2022, pour se situer à 76,9 milliards de FCFA, apprend-on.

Siège de la Caisse de stabilisation des produits des hydrocarbures (Csph).

Le résultat net déficitaire de la Csph a éclipsé les bénéfices engrangés en fin d'exercice 2022 par la Scdp et la Sonara. En effet, selon les données de la CTR, la Scdp, le stockeur des produits pétroliers au Cameroun a enregistré un bénéfice de 2,7 milliards de FCFA en 2022, en hausse (+17,4 %) par rapport aux 2,3 milliards FCFA de l'exercice 2021. Quant à la Sonara, elle affiche un bénéfice de 1,9 milliard FCFA en 2022, en forte dégradation comparé aux 78,9 milliards FCFA engrangés en 2021, après une perte de 10 milliards FCFA en 2020.

Brice R. Mbodiam

## BANKING AND FINANCE

FINANCING AGRO-PASTORAL  
PROJECTS

*The local subsidiary of the Gabonese group BgfiBank has joined the Union of Mutual Development Finance Companies (Mufid Union) in order to finance agro-pastoral projects. This follows its ambition to expand its banking network in Cameroon, so that rural populations can benefit from local banking services.*

### BgfiBank and Mufid Come in Partnership

With this recently ratified agreement, the BgfiBank Group, which was more focused on the « Corporate » segment dedicated to companies and institutional investors, materializes its ambition to develop retail banking and expand across the country, especially in areas where it was not present in the past. Indeed, with this partnership, BgfiBank will now have

access to the Mufid Union's client network, recognized as one of the largest first-category microfinance networks with 121 points spread over the 10 regions and bringing together approximately 300,000 members. « We will use their network and their customers will be backed by our cards and payment methods. All their customers' deposits will be recorded in books, » says a source within the credit institution.



According to players in the financial sector, the partnership will be beneficial for the banking group, which will henceforth be present in

*The manager of Bgfi-Bank and the promoter of Mufid.*

remote areas of the country through this microfinance institution. With the six branches and cash points opened in 2023, the bank is now present in the 10 regions of the country and has 23 branches with four cash points.

Through this partnership, the BgfiBank Cameroon Group uses the microfinance institution and its network in order to achieve the objectives of its 2025 business project. As part of the

project, BgfiBank Cameroon aims to be among the top two banks in the country, not only in terms of total balance sheet, but especially in terms of supporting structuring financing both private and public. Note that the Cameroonian banking market is currently dominated by Afriland First Bank which sponsored Community growth Mutuels (MC2) that have become Mufid until 2019.

*Sorelle Ninguem*

BANK LOANS

*In its 2022 financial stability review, published on Monday, January 8, 2024, the Bank of Central African States (Beac) reveals that bank loans not duly repaid have multiplied by four compared to their level reached ten years earlier, i.e. 495 billion FCFA at the end of December 2012.*

### Non-repaid Bank Loans in Cematic Quadruple over 10 years

The outstanding debts of the banks of the Central African Economic and Monetary Community (Cematic) has thus reached 1917.9 billion FCFA as of December 31, 2022. According to the financial institution, this deterioration in the quality of the banks' loan portfolio over the period 2012-2022 is explained by both cyclical and structural factors.

On the structural level, the issuing institute of the six countries of the Cematic zone informs that the increase in the level of overdue debts is linked to



the inadequacies of the risk management and governance arrangements within the banks. Indeed, Beac explains that banks are putting more effort into

commercial aspects to the detriment of a rigorous analysis of the credit risk in their portfolios. On the economic front, the weakening of the budge-

tary balances of the Cematic states, followed by the decline in economic activity, has induced an accumulation of arrears of payment by the States, in the loan portfolio of the banks.

For the Beac, this outstanding debts growth « constitutes a major concern for the Central African Banking Commission (Cobac), the central bank and credit institutions ». The central bank emphasizes that the credit risk is an important concern apprehended by overdue debts, currently remains one of the main risks

faced by Cematic. As for the rate of overdue debts, Cameroon recorded 12.8 % in 2017, 15.0 in 2018, 15.2 in 2019, 16.2 in 2020, 14.6 in 2021 and 13.4 % in 2022. To limit the progression of these receivables which affect the liquidity of banks and reduces their actions to finance the economy, Cobac requests banks to submit clearance plans for these outstanding receivables as well as the implementation of measures to improve the banks' credit risk management systems.

*S. N*



*La rédaction du journal*  
**LA VOIX DES ENTREPRISES**  
*adresse à ses lecteurs et abonnés*  
*un joyeux Noël et une Bonne Année*  
**2024.**

## BANKING AND FINANCE

### CEMAC

The Bank of Central African States (BEAC), has initiated a forum that will bring together the elite of the digital finance ecosystem in the CEMAC zone. The forum will center around issues such as improving the regulatory framework for Fintechs and the challenges of entrepreneurship in the world of financial technologies, scheduled to hold Douala from January 29 to 31.

## Cameroon to Host First Fintech Forum

Cameroon is hosting the very first CEMAC Fintech Forum, a major regional event that will bring together the key players of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) for three days January. Organized in the city of Douala, this meeting initiated by the (Beac) will focus on the theme : « Accelerating financial inclusion in the subregion ». The timid but constant growth of the digital economy within the CEMAC member countries has indeed emerged in recent years with specialized startups that use technologies to provide more

efficient, fast and innovative financial services : Fintechs. According to CEMAC experts, these companies, agile in the field of finance and adept at developing adapted technological solutions, represent a ray of hope for the democratization of financial products and services in the region. However, although these companies are now key partners of traditional financial institutions and mobile operators, they remain relatively unknown and lack adequate regulation. Thus, the challenges of the first CEMAC Fintech Forum include the mobilization of fintech actors from the CEMAC



zone, the facilitation of inclusive dialogue between the main actors in the development of Fintechs, the proposal of guidelines for the regulatory framework of the activity, and the promotion of innovation and creativity of Fintech solutions. The

three working days of the forum will be marked by workshops led by the elite of the digital finance ecosystem in the CEMAC zone. The topics covered will range from the Fintech Pitch to workshops on financial technologies for the CEMAC zone, the challenges of entrepreneurship in the world of financial technologies, and the optimal structuring of the financial technologies ecosystem in the CEMAC subregion. It should be noted that Beac has designed the CEMAC Fintech Forum with the aim of promoting these new solutions and facilitating an inclusive dialogue with all actors in the

subregional financial ecosystem. The purpose of this concept is to unleash the potential of Fintechs for a real banking system for the populations of the area. Thus, no less than 150 participants from Cameroon, Gabon, Equatorial Guinea, the Republic of Congo, Chad and the Central African Republic are expected at this event which promises to be an important milestone in the development of the financial ecosystem of the region, catalyzing innovation and accelerating financial inclusion for the coming years.

*Sorelle Ninguem*

### DEBT RECOVERY

According to the report of the Technical Commission for the Rehabilitation of Public and Parapublic Sector Companies (CTR), the CBC company, placed under the technical and financial supervision of the Ministry of Finance, recorded in 2022, a negative net result of more than 1 billion FCFA down 4,194% year-on-year.

## 5.3 Billion FCFA Mobilized by the CBC in 2022

As of December 31, 2022, the Debt Collection Company (SRC) has recovered 5,395 billion FCFA on an objective of 10,325 billion FCFA, on behalf of the State of Cameroon i.e. a completion rate of 52.26%. According to this organization housed at the Ministry of Finance, this figure is down by 17% compared to that of 2021. « This underperformance is the result of the decrease in interest on term accounts by 37%, rents on owned buildings by 22%, consulting and assistance services by 33%, commissions on recovery by 15%, commissions on rents by 38% and income from investments in managed resources by 1% », justifies the public com-



pany headed by Marie Rose Messi since 2013. Compared to the net result of 26 million FCFA recorded in 2021, the public-funded company instead suffered losses of the order of -1.068 billion FCFA a year later (-4,194

Marie Rose Messi, Managing Director of the Debt Recovery Company.

%) due to « the mission of recovery of debts resulting from pecuniary convictions ». Similarly, the gross operating result fell by 1,364.36% to stand at -600.2 million FCFA in 2022 against 47.4 million in 2021. Nevertheless, the turnover of the CBC amounted to 2.811 billion FCFA in 2022 (+ 2.45%) thanks to an operating and balancing subsidy of 270.2 million FCFA as part of the recovery of debts resulting from pecuniary convictions for the benefit of the State and its delegations. The social charges of this company created in 1989, jumped by 2070.57% from 6.4 million in 2021 to 138.9 million in 2022. A situation that is explained

by the regularizations of the social charges of the National Social Insurance Fund (Nsif) for the 2022 financial year. More so, the tax debts of the state-owned company reached 161.5 million (6.78%) « due to the increase in payroll taxes (IS), income tax (IR) and value added tax (VAT) for the month of December 2022, » we learn. In the end, despite the equity of 6.3 billion FCFA up by 5.8% year-on-year, the profitability ratio of the CBC remains negative in 2022 because, it has been unable to generate revenues to cover its operating expenses. As of now, personnel expenses are estimated at 1.864 billion FCFA in 2022 and represent 116% of the overall operating income

of 1.607 billion. To raise the counterperformance suffered in 2022, the Debt Collection Company intends to strengthen its workforce, in particular by recruiting in the body of the judiciary and the registry administration, and their capacities in terms of bank recovery. According to the CTR, State arm in the field of debt collection, also plans to continue the search for new portfolios of compromised debts and the recovery of commercial debts by marketing actions, in the direction of public companies carrying doubtful or compromised debts (Cnps, PAK, ART, Sonara and Matgenie).

LOI DES FINANCES  
2024

Dans une correspondance datée du 12 janvier 2024, Louis Paul Motaze demande au président Gecam, de surseoir à l'application des nouvelles mesures relatives à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (Irpp) contenues.

## Le Minfi sursoit son application dans les entreprises

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir requérir de toutes les entreprises de votre groupement et de tous les employeurs du secteur privé, de surseoir à l'application de ces dispositions nouvelles en attendant des précisions ultérieures sur leurs modalités d'application et de mise en œuvre », écrit le membre du gouvernement dans le document qu'Investir au Cameroun a consulté. La loi de finances 2024 a prévu, au rang des dispositions nouvelles, l'imposition globale des avantages en argent versé aux salariés au titre d'avantages en nature (logement,

électricité, eau, véhicule, domestiques, nourriture) et le plafonnement de la déduction des frais professionnels. Cette correspondance du Minfi intervient après que le Syndicat des industriels du Cameroun (Syndustriacam), l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (Asac), le Cercle d'affaires français du Cameroun (Cafcam), la Chambre de commerce européenne au Cameroun (Eurocham) et la Chambre de commerce du Royaume-Uni au Cameroun (Ukcham) ont demandé à Louis Paul Motaze « une suspension à effet immédiat » de l'application des dites mesures fis-



Louis Paul Motaze, ministre des Finances.

cales. « Ces nouvelles dispositions fiscales génèrent une augmentation très substantielle de l'imposition des salariés, et donc, corrélativement, une forte diminution de leurs revenus nets disponibles,

après retenue à la source de l'IRPP et autres impôts, taxes et cotisations effectuées par leurs employeurs », s'inquiétaient ces associations et chambres de commerce. Ils sollicitaient alors une audience avec le Minfi « afin qu'une concertation puisse être menée pour circonscrire cette importante réforme fiscale dans des limites préservant la paix sociale ». De son côté, le Gecam affirme avoir « immédiatement » saisi le Minfi suite à la promulgation de la loi de finances 2024 pour « une rencontre d'échanges urgente » compte tenu du « caractère inflationniste de certaines disposi-

tions y contenues, dans un contexte déjà difficile pour notre pays en général et pour les entreprises en particulier », peut-on lire dans une note du patronat camerounais adressée le 11 janvier dernier à ses adhérents. Dans cette note, le Gecam explique que l'objectif de la rencontre sollicitée était « l'exploration des implications pratiques de certaines dispositions de cette loi dans l'optique de parvenir à leur suspension, ou à la définition communes des solutions permettant d'atténuer leurs effets négatifs sur les entreprises et les salariés ».

Patricia Ngo Nguem

## RECETTES

En-dehors de ces entreprises publiques, la Sodécoton, la CHC et la SNI ont également réservé des dividendes d'un montant global d'un peu plus de 2 milliards de FCFA.

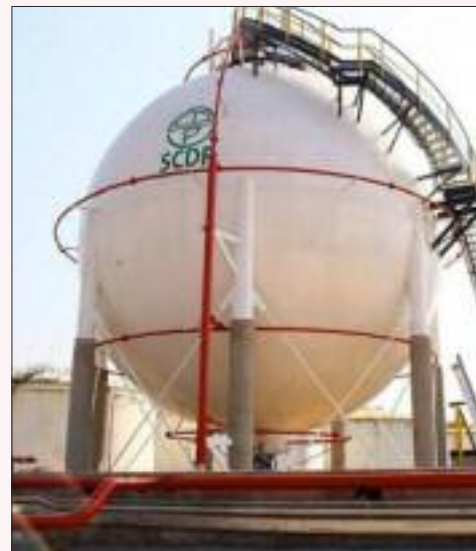
## 3 milliards FCFA reversés par le PAD et la Scdp

Le Port de Douala, a enregistré une croissance importante de son activité en 2022. Grâce à une gestion efficace et à des investissements stratégiques, le port a connu une augmentation du volume de marchandises traitées. Selon les données publiées dans le rapport annuel de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur Public et Parapublic (CTR), l'autorité portuaire a maintenu sa dynamique d'amélioration des indicateurs opérationnels et financiers avec une augmentation du trafic global des navires de 8,3 % qui résulte d'une augmentation combinée des escales de longue durée de 0,41 % et des escales de la navigation locale de 14,6 %. Même si, le tonnage des marchandises est en baisse de 1,54 % en glissement annuel dû à la morosité du commerce international. Cette performance a contribué à une évolution du chif-

fre d'affaires de 6,44 % à 69 milliards résultant des opérations de transbordement du PAK au PAD ; l'entrée en facturation de nouvelles amodiations et l'accroissement du trafic des conteneurs à la RTC. Ce qui a permis à l'entreprise publique d'engranger un résultat net en hausse de 21,19 % à 7,8 milliards contre 6,4 milliards en 2021. Fort de ces indicateurs qui vont croissant, le PAD a ainsi pu reverser 2 milliards à son actionnaire unique qu'est l'Etat. Sur la période allant de 2013 à 2020, elle a globalement reversé plus de 8 milliards FCFA de dividendes. Cependant, la CTR souligne que « malgré une relative tendance haussière des performances du PAD en 2022, cette entreprise reste confrontée à des risques financiers et opérationnels qui restent des points de vigilance qui seront adressés dans le cadre du contrat de performance en cours de fi-



nalisation ». De son côté, la Scdp, entreprise publique spécialisée dans le stockage et de sécurisation des produits pétroliers, a également connu une année fructueuse. Malgré un contexte marqué par la rareté des produits pétroliers sur le plan international, le conflit russo-ukrainien qui renchérit le coût de la vie, ainsi que des conditions financières



liées à la hausse des taux d'intérêt dans la plupart des régions. La Scdp a su tirer profit de cette situation en augmentant ses capacités de stockage et en renforçant sa présence sur le marché national. Au terme de l'exercice 2022, la Scdp a vu son chiffre d'affaires grimper de 8,11 % (24 milliards de FCFA), par rapport à 2021 en raison de la hausse des vo-

Port Autonome de Douala, Société camerounaise de dépôts pétroliers.

lumes facturés en produits liquides et en GPL. De fait, la société publique a dégagé un résultat net de 2,7 milliards FCFA en hausse de 17,38 % par rapport à l'exercice précédent. Les résultats financiers positifs ont ainsi permis de récompenser les actionnaires avec des dividendes conséquents. Selon le rapport de la CTR, les actionnaires de cette société que sont : Corlay (17 %), SNH (15 %), CSPH (14,99 %), SNI (11 %), PAD (10 %), TotalEnergies Marketing Afrique (10 %), Oilibya (10 %), Total Énergies Marketing Cameroun S.A. (8 %), Tradex (4 %), Minee (0,0014 %) et Moudio Bernard (0,0014 %) se sont partagés 1 milliard FCFA au titre des dividendes. En-dehors de ces entreprises publiques, la Sodécoton, la CHC et la SNI ont également réservé des dividendes d'un montant global d'un peu plus de 2 milliards de FCFA.

René Ombala



2<sup>ème</sup> Edition

**SALON INTERNATIONAL DE LA CHAÎNE DE VALEUR  
ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE**

du



**2024**

**31 JAN**

**02 FÉV**



Au Musée National  
Yaoundé.

**Infolines:**



**(+237) 650 16 69 10.**



**Siveb-cmr.com**